



{Dossier.Logo_Coll
ectivité}

{DOSSIER.TYPE COLLECTIVITE}



L'an deux mille vingt-trois le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 23 mai 2023

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA, Cédric CHATON, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Marc VERNIER a donné pouvoir à Mme DURAN

Nombre de membres afférents 15

Nombre de membres en exercice 15

Présents 14

Pouvoirs 1

Votants 13

N° DEL20230526-002

INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE DES VOIRIES ET ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT DE CASSAGNON

Vu le code de l'urbanisme

Vu le CGCT

Considérant le lotissement « Cassagnon » implanté sur les parcelles section J numéro 552 (20 259m²) et numéro 549 (10 206m²)

Considérant la volonté de la municipalité de prendre à sa charge l'entretien des voiries et espaces verts des lotissements de son territoire,



Il convient d'intégrer les espaces collectifs (voiries et espaces verts) du lotissement de Cassagnon, géré par l'association syndicale libre CASSAGNON, dans la voirie communale : à savoir 30 465 mètres carrés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

APPROUVER l'intégration des espaces collectifs du lotissement de Cassagnon dans la voirie communale,
AUTORISER monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au suivi de ce dossier
INTÉGRER au budget 2023 les dépenses inhérentes à l'entretien de ces espaces

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ((Marc VERNIER, Marie DURAN n'ont pas pris part au vote)).

Signé le ,



Thierry GALLEA